

Assemblée Constituante du 2 juillet 2014 (21h-23h)

Présents :

Francis Marty, Sylvie Kalt, Laure Imbart, Laurence Manhes, Olivier Minguet, Françoise Carayon, François Sibieude, Jean-Michel Latute, Daniel Gauthier, Michel Dobrecourt, Elisabeth de Rochebouët.

Excusés :

Dominique Delalande, Martine Piera, Jean-Luc Sautier et Michel Riff, Daniel Hernandez.

1. Définition de l'objet de l'association

Après réflexion et délibération a été retenue la définition suivante :

« Œuvrer pour le développement durable de notre territoire de montagne, en préservant son patrimoine naturel, culturel et paysager. »

2. Brain storming pour le nom de l'association

Ancolie, embellie, rayon de soleil (raig de sol), rayon vert, arbre à papillons, narcisses, avenir nature, énergie.

A la fin de cette réunion « Embellie nature » remportait le plus d'adhésion.

Francis Marty propose que la décision soit prise lors de la première réunion du conseil d'administration.

3. Les membres du bureau

Francis Marty, Sylvie Kalt, Françoise Carayon, Dominique Delalande, Laurence Manhes, Olivier Minguet et Elisabeth de Rochebouët proposent leurs services.

Une réunion du conseil d'administration se tiendra prochainement.

4. Siège de l'association

Le siège de l'association sera 1 rue des Fontanilles 66120 Font-Romeu-Odeillo

La seconde adresse sera celle de la maison des associations lorsqu'elle existera.

5. Cotisation annuelle

A été retenue la somme de 10 euros pour une cotisation annuelle individuelle.

Selon les dons éventuels, certains membres de l'association pourraient être membres honoraires ou bienfaiteurs.

Les personnes suivantes ont versé un don de 10 € à l'association : Laure Imbart, Olivier Minguet, Daniel Gauthier, François Sibieude, Françoise Carayon, Laurence Manhes, Sylvie kalt, Francis Marty.

6. Subventions

La recherche de subvention doit être menée. Francis Marty a déjà retenu quelques réseaux d'associations auxquels nous pourrions adhérer dont le Centre Pédagogique d'Initiation à l'Environnement.

Ce travail sera effectué lorsque nous aurons déjà mis en place quelques actions.

7. Nécessité d'une commission d'information

Chaque adhérent recevra la lettre du PNR.

Une commission d'information est nécessaire afin de récolter, lire et transmettre les informations importantes.

Cette commission effectuera un travail de lecture, analysera et résumera les documentations reçues.

8. Actions à venir

Cet été est réservé à la création de l'association. Nous serons présents au forum des associations en septembre 2014 afin de nous faire connaître.

Les actions qui seront ensuite menées, dès cet automne, sont :

- **Une action d'arrachage du Sénéçon du Cap**, avec la caution technique et scientifique du PNR et de la municipalité de Font-Romeu, suivie d'un temps de convivialité. Cette action ne permettra pas l'éradication de cette espèce invasive. Cependant il s'agit là de créer un évènement marquant en relation directe avec les objectifs de notre association et la recherche de convivialité. Un petit groupe prendra en charge ce projet.
- **Échange au sujet du poulailler partagé** créée par Françoise Carayon, ou comment transformer une initiative individuelle originale en démarche collective pour le bénéfice de tous. Un contact mairie de Font-Romeu et SYDETOM est souhaitable.
- **Visite de l'usine d'incinération des ordures ménagères** de Rivesaltes à organiser avec le SYDETOM

- Demande auprès de l'ONF d'une **visite commentée de l'arboretum de de Font-Romeu**
 - **Expérimentation, à Odeillo, de composteurs collectifs**, pour faire écho à la proposition du SYDETOM. Francis Marty propose de rencontrer Bruno Robert pour une autorisation de la commune et la création d'un référent dans le quartier de l'expérimentation (à définir)
 - **Animation, avec la médiathèque de de Font-Romeu**, au sujet de la protection des espèces par exemple. A organiser avec Vanessa Aucher.
 - **Imaginer une journée thématique commune avec les associations** *Chocolat-Famille, Emergence, Cinéclub sur le thème de la nature de l'environnement et du développement durable*
-

Il a, également, été proposé de contacter *Sophie Marbezy*, correspondante de l'Indépendant de Font-Romeu, afin de l'informer de la création de l'association. Elisabeth de Rochebouet s'en charge.